




MAIRIE DE PERREUX

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PERREUX

Séance du 30 mars 2023

NOMBRE DE MEMBRES	
CONSEILLERS EN EXERCICE	19
PRESENTS	11
VOTANTS	19
DATE DE CONVOCATION	
23 mars 2023	
DATE D’AFFICHAGE	
- 3 AVR. 2023	
Codification : 7.1	
Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-préfecture de Roanne le 3 1 MARS 2023 et publication du 3 1 MARS 2023	
Le Maire, Jean-Yves BOIRE	
	

L'an deux mille vingt-trois, le **trente**, le Conseil Municipal, dûment **convoqué le vingt-trois mars deux mille vingt-trois** s'est réuni en séance ordinaire, en mairie, sous la présidence de Jean-Yves BOIRE, Maire.

Etaient présents : Jean-Yves BOIRE, Fabienne STALARS, Christine VALADE, Christian LAREURE, Bernard PLACE, Jacky BRAT, Chantal SAVARINO, André ALEX, Sylvie RENARD, Sylvain GIRARDIN et Roseline TRAMBOUZE.

Absents avec excuse :

Patrick DUCROS donne pouvoir à Jean-Yves BOIRE
Didier DUPIN donne pouvoir à Bernard PLACE
Marcel DUMAS donne pouvoir à Sylvie RENARD
Patricia PERRET donne pouvoir à Roseline TRAMBOUZE
Katy VAZQUEZ DUDEK donne pouvoir à Christine VALADE
Patrick PORNET donne pouvoir à Sylvain GIRARDIN
Isabelle ROUVIDAN donne pouvoir à André ALEX
Lucie ROCH donne pouvoir à Fabienne STALARS

Secrétaire élue pour la durée de la séance : Christine VALADE

OBJET : 2023-009 : Affectation du résultat de l'exercice 2022 – budget communal M 14

L'examen du Compte Administratif 2022 du budget général M 14 fait apparaître un excédent de fonctionnement net de 631 281,14 €.

Conformément à l'instruction budgétaire M 14, il convient d'affecter ce résultat comme suit :

- 387 799,52 € en recette d'investissement (article 1068 excédents de fonctionnement capitalisés)
- Et le solde, c'est-à-dire 243 481,34 €, en recette de fonctionnement (article 002 résultat de fonctionnement reporté).

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- **D'approuver** l'affectation du résultat telle que proposée.

Ainsi fait et délibéré,

Ont signé au registre Monsieur le Maire et Le Secrétaire de séance,
Copie certifiée conforme,

A PERREUX, le 31 mars 2023

Le Maire,

Jean-Yves BOIRE



Le secrétaire de séance

Christine VALADE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-214201709-20230330-2023-009-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 31/03/2023
Affichage : 31/03/2023